

Immobilier, construction, environnement et urbanisme

Master Droit public

 Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le **master Droit public parcours Immobilier, Construction, Environnement et Urbanisme** forme des juristes spécialisés dans le domaine de l'aménagement, de la construction et de l'urbanisme, capables dans la conception de projets d'intégrer tant la composante économique et financière qu'environnementale. La formation concourt à l'acquisition de connaissances juridiques, économiques, financières, techniques et écologiques dans les domaines concernés.

Savoir-faire et compétences

Connaissance et maîtrise, théorique et pratique, des droits de l'urbanisme, de l'immobilier, de la construction, de l'environnement et du développement durable.

Les + de la formation

Ce master offre des débouchés professionnels solides, notamment grâce à la qualité et le dynamisme de l'équipe enseignante reposant sur un réseau solide, mais non formalisé, mis en place avec les enseignants professionnels.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres.

BCC 1 : Mobiliser et combiner des savoirs fondamentaux

BCC 2 : Mobiliser et combiner des savoirs spécialisés

BCC 3 Mettre en œuvre concrètement et synergiquement les savoirs

BCC 4 : Gérer un environnement juridique spécialisé de droit public

BCC 5 : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

BCC 6 : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Stage obligatoire de 2 mois minimum ou contrat de professionnalisation ou mémoire de recherche

Stages

Stage : Possible

Durée du stage : Semestre 4

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master : <https://monmaster.gouv.fr/formation>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme de l'Université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

l'immobilier, du montage d'opération de construction et de l'urbanisme

- Directeur / Directrice adjoint / adjointe d'un service urbanisme d'une collectivité
- Chargé : Chargée de mission
- Attaché / Attachée foncier / foncière
- Responsable de programmes immobiliers
- Cadre du logement social,
- Administrateur / Administratrice de bien
- Avocat : Avocate spécialisé / spécialisée (sous réserve d'obtenir le CAPA)
- Expert : Experte foncier / foncière ou immobilier / immobilière
- Notaire (sous réserve d'accès au CFPN)

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif

Scolarité de M1 : master1-droit@univ-lille.fr

Scolarité de M2 : master2-droit@univ-lille.fr

Contact pédagogique

Aurélien Baudu : aurelien.baudu@univ-lille.fr

Jean-Jacques Martel : jean-jacques.martel@univ-lille.fr

Campus

 Campus Moulins Lille

Et après

Poursuite d'études

L'insertion dans la vie professionnelle est le premier débouché de la formation. La poursuite d'études peut s'envisager au moyen d'un autre master 2 ou d'un doctorat.

Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Fonction publique territoriale
- Services juridiques et immobiliers de sociétés publiques, parapubliques et privées
- Promotion immobilière Cabinets d'avocats Études notariales

MÉTIERS VISÉS

- Juriste,
- Développeur / Développeuse d'affaires spécialisé / spécialisé dans le domaine de l'aménagement, de